Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le 21/07/2026
ID : 030-930043245-20260720-DEL_2026_07_11-DE

ETABLISSEMENT PUBLIC ADMINISTRATIF
CENTRE SOCIAL ESCAL

Conseil d'Administration
Séance du 20 juillet 2026 à 18 h 30

Délibération n°2026/07/11

Date de la convocation	09 juillet 2026
Nombre de membres titulaires en exercice	***26***
Nombre de membres titulaires présents	***12***
Nombre de membres avec voix délibérative en exercice	21
Nombre de membres avec voix délibérative présents	12
Nombre de membres avec voix délibérative absents et représentés	8
Nombre de membres avec voix délibérative absents non représentés	1
Nombre de membres sans voix délibérative présents	*2*
Nombre de membres sans voix délibérative absents non représentés	*5*
Nombre de membres suppléants en exercice	***04***
Nombre de membres suppléants présents	***00***

Membres avec voix délibérative présents :
Collège des élus :
Mesdames Patricia POUBLANC et Céline ROSZCZKA ;
Messieurs Denis CANTIER, Benoit MOULIN, Rémi NICOLAS et Éric PEREDES ;

Collège des familles et associations :
Mesdames Carmen GASQUET, Eva GRANDJEAN, Monique SAEZ et Thérèse TONNOT
Messieurs Thomas GILLES et René GUEDJ

Membres sans voix délibérative présents :
Mesdames Bernadette FERCAK (Mairie de Saint-Gervasy), et Isabelle LAFORGUE (Mairie de Cabrières)

Membres avec voix délibérative absents, excusés et représentés :
Collège des élus :
Mesdames Frédérique CONDET (pouvoir à Monsieur CANTIER), Florence LIMONES (pouvoir à Monsieur Benoît MOULIN), Madame Annie GERMIN (pouvoir à Madame Patricia POUBLANC) et Martine REARD (pouvoir à Monsieur Rémi NICOLAS) ;
Monsieur Frédéric COURRENT (pouvoir à Madame ROSZCZKA) ;

Collège des familles et associations :
Mesdames Béatrice DRASOULANT (pouvoir à Monsieur GILLES) et Josiane ROTY (pouvoir à Madame TONNOT)
Monsieur FIORINI (pouvoir à Madame Eva GRANDJEAN)

Collège de personnes publiques qualifiées :
Madame Laila ACHKAR

Membres sans voix délibérative présents :
Mesdames Bernadette FERCAK (Saint-Gervasy) et Isabelle LAFORGUE (Cabrières)

Membres sans voix délibérative absents, excusés et représentés :
Madame Florence FERRAN-SOYER (CAF du Gard, excusée)
Messieurs Richard ARNAUD, Yannick ODIARD, Cédric PLUVINAGE, et Christophe ZARAGOZA

Secrétaire de séance : M. Denis CANTIER

Le Conseil d'Administration régulièrement constitué,

Publié le : 21/07/2026 17:16 (Europe/Paris)
Par : NICOLAS FERRE
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/72806

Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le 21/07/2026
ID : 030-930043245-20260720-DEL_2026_07_11-DE

Demande de subventions auprès de la CAF du Gard

Rapporteur : *Céline ROSZCZKA*

1. Aspects juridiques

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération n°2024/06/01 du Conseil Municipal de Marguerittes en date du 5 juin 2024 approuvant la création au 06 juin 2024, d'un établissement public administratif nommé « Centre Social ESCAL », régie dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière chargé de porter le projet en matière d'animation sociale de Marguerittes et approuvant ses statuts, modifiés en date du 18 juillet 2025 ;

VU les statuts de l'EPA, notamment l'article 03 ;

VU la délibération 2025/10/01 du CA du 02 octobre 2025 approuvant les projet Social 2026-2027 « *Ensemble, allons plus loin* » ;

CONSIDERANT les orientations de la Caisse d'Allocations Familiales du Gard en matière de soutien à la parentalité, d'animation de la vie sociale et de promotion de l'égalité entre les filles et les garçons ;

CONSIDERANT l'appel à projets « Fonds Locaux 2026 » de la CAF du Gard ;

2. Eléments de contexte

Le Centre Social ESCAL inscrit son action dans une démarche permanente de développement du lien social, de soutien à la parentalité, d'accès à la culture pour tous et de promotion des valeurs citoyennes. À ce titre, il porte chaque année, en partenariat avec la Ville de Marguerittes, l'évènement**« Le Fabuleux Noël »**, temps fort de la vie locale qui rassemble les habitants autour d'animations culturelles, éducatives et familiales accessibles au plus grand nombre.

Pour l'édition 2026, le Centre Social ESCAL, en lien avec le Service Action Culturelle de la Ville de Marguerittes, souhaite renforcer la dimension éducative et préventive de cette programmation en proposant aux familles un spectacle vivant permettant d'aborder, de manière sensible et accessible, plusieurs enjeux de société liés à l'éducation des enfants, au vivre-ensemble et à l'égalité entre les filles et les garçons. Cette orientation répond directement aux priorités développées par la Caisse d'Allocations Familiales du Gard dans le cadre de sa politique d'action sociale en faveur des familles, de la parentalité et de l'animation de la vie sociale.

Dans ce contexte, le Centre Social ESCAL a engagé des échanges avec la compagnie **Groupe Noces**, reconnue pour son travail de création artistique à destination du jeune public et des familles, afin d'accueillir le spectacle**« Noé »** le 9 décembre 2026. Ce spectacle de cirque contemporain mêle théâtre visuel, danse, mouvement acrobatique et manipulation de marionnettes afin d'aborder avec finesse les questions relatives aux stéréotypes de genre et à la construction des comportements sociaux chez l'enfant.

À travers le personnage de Noé, petit garçon confronté aux injonctions sociales valorisant la domination, la compétition ou encore la force physique, le spectacle invite les enfants comme les adultes à interroger les modèles éducatifs transmis dès le plus jeune âge. Il met en lumière l'importance du respect mutuel, de la coopération, de l'expression des émotions et de l'empathie comme fondements du vivre-ensemble. Cette démarche constitue un support particulièrement pertinent pour favoriser les échanges au sein des familles autour de questions éducatives contemporaines.

Au-delà de la représentation artistique, le projet comprend également la réalisation d'un **atelier de pratique artistique et de sensibilisation** organisé le jour même de la représentation. Cet atelier permettra aux participants d'expérimenter une approche plus directe des thématiques portées par le spectacle et favorisera l'expression des enfants ainsi que le dialogue avec les familles.

Publié le : 21/07/2026 17:16 (Europe/Paris)
Par : NICOLAS FERRE
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/72806

Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le 21/07/2026
ID : 030-930043245-20260720-DEL_2026_07_11-DE

Cette action s'inscrit pleinement dans les missions d'un centre social, qui consiste à créer des espaces de rencontre, de dialogue et de participation des habitants. Elle répond notamment aux objectifs suivants :

- ✓ favoriser l'accès à la culture pour tous les publics, notamment les familles les plus éloignées de l'offre culturelle ;
- ✓ soutenir la fonction parentale en proposant des supports favorisant les échanges parents-enfants ;
- ✓ promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons et lutter contre les stéréotypes de genre ;
- ✓ encourager l'expression des émotions, l'écoute de l'autre et la prévention des comportements violents ;
- ✓ développer les relations intergénérationnelles en réunissant enfants, parents et grands-parents autour d'une expérience culturelle partagée ;
- ✓ renforcer la cohésion sociale et le sentiment d'appartenance au territoire à travers un évènement fédérateur.

Le projet s'adresse à un large public familial, intergénérationnel et inclusif. Conçu pour être accessible « de 3 à 103 ans », il permet une participation conjointe des enfants, des parents, des grands-parents ainsi que des partenaires éducatifs et associatifs du territoire. Cette dimension universelle constitue un atout majeur pour favoriser la mixité sociale et culturelle des publics accueillis.

Enfin, ce projet présente une forte cohérence avec les orientations stratégiques du Centre Social ESCAL, son projet d'animation de la vie sociale et les axes d'intervention soutenus par la CAF du Gard. Il contribue à faire du **Fabuleux Noël 2026** non seulement un temps festif et culturel, mais également un véritable outil de prévention, d'éducation populaire et de sensibilisation aux enjeux de citoyenneté, d'égalité et de respect mutuel

3. Incidence Financière

Les éléments sont inscrits au budget 2026

4. Décisions

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

Article 1 : **APROUVE** la mise en œuvre des actions de médiation culturelle dans le cadre de la programmation**« Le Fabuleux Noël 2026 »** ;

Article 2 : **AUTORISE** le Président à déposer une demande de financement auprès de la CAF du Gard au titre des Fonds Locaux 2026, ainsi qu'à solliciter tout autre concours financier susceptible de soutenir le projet ;

Article 3 : **AUTORISE** le Président à signer tout document relatif à l'attribution des subventions et à percevoir les financements correspondants.

5. Annexes

- ✓ Appel à projet CAF
- ✓ Dossier de presse

Le Secrétaire de séance

Denis CANTIER

Président de Séance

Rémi NICOLAS

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de ce texte.
Délais et voies de recours : la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de NÎMES (16 avenue Feuchères - 30941 NÎMES cedex 09) dans un délai de deux mois à compter de la date de publication.
Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Rémi NICOLAS
Président du Centre Social ESCAL

Publié le : 21/07/2026 17:16 (Europe/Paris)
Par : NICOLAS FERRE
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/72806

Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le 21/07/2026
ID : 030-930043245-20260720-DEL_2026_07_11-DE

2026

DEMANDE D'AIDE FINANCIERE COLLECTIVE SUR FONDS LOCAUX

Au titre du fonctionnement

Les aides financières aux partenaires attribuées sur fonds locaux contribuent à la politique d'action sociale locale conduite par le Conseil d'administration de la Caisse d'Allocations familiales du Gard.

En référence au Règlement Intérieur d'Action Sociale et en complément des prestations légales et des prestations de service, ce fonds permet d'accompagner les partenaires de la Caf à développer des solutions pour répondre aux besoins des familles et aux configurations territoriales spécifiques.

Le règlement intérieur d'action sociale

Imprimé à retourner à la Caf en un seul exemplaire avant le 30 avril 2026

L'examen des dossiers sera effectué en fonction de la date de dépôt.

Demande à retourner sous format PDF à l'adresse suivante :

action-sociale-partenaires@caf30.caf.fr

Tout dosser incomplet sera refusé

Publié le : 21/07/2026 17:16 (Europe/Paris)
Par : NICOLAS FERRE
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/72806

Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le 21/07/2026
ID : 030-930043245-20260720-DEL_2026_07_11-DE

1. Identité du porteur de projet

Statut de votre structure :

☒ Collectivité territoriale ☐ Association ☐ CCAS
☐ Entreprise ☐ Autre, précisez :

Si statut associatif précisez le type et la date de publication de la création au Journal Officiel ainsi que le nombre d'adhérents :

Nom de l'équipement : *Centre Social ESCAL*

Nom du gestionnaire : *Centre Social ESCAL*

Adresse : 7ter rue des Cévennes

Code postal : 30320 Ville : MARGUERITTES

Informations générales :

- Champs d'activités : *Centre Social*
- Missions : AVS - N°SIRET : 93004324500016
- Rayonnement géographique :

☐ La commune ☒ L'intercommunalité
☐ Le département ☐ La région ☐ Autre, précisez :

Représentant légal	Personne en charge de la demande
Nom : Rémi NICOLAS	Nom : David DUMAS
Fonction : Président	Fonction : Directeur
Adresse :	Adresse :
Tél :	Tél : 06.23.54.62.54
Mail : remi.nicolas@marguerittes.fr	Mail : ddumas@escal.asso.fr

Reconduction de l'action	Cette demande de subvention concernant cette action constitue : ☒ Première demande ☐ Renouvellement d'une demande
En cas de renouvellement d'une demande	Précisez le montant attribué en N-1 :
	Avez-vous transmis le bilan qualitatif et financier ? : ☐ Oui ☐ Non Si vous avez coché « non », veuillez **joindre** à cette présente demande le **bilan de votre action (P15)** Dans le cas contraire, votre demande de renouvellement ne sera pas étudiée.
	Précisez la fréquence des renouvellements : ☐ 1er année ☐ 2ème année ☐ 3ème année et plus

Publié le : 21/07/2026 17:16 (Europe/Paris)
Par : NICOLAS FERRE
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/72806

Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le 21/07/2026
ID : 030-930043245-20260720-DEL_2026_07_11-DE

2. Nature de l'aide

☐ **Aides spécifiques**

Soutien aux associations pour leur projet global en lien avec les missions de la Caf.

- Développer l'offre d'accueil du jeune enfant et accompagner les parcours éducatifs des enfants de 3 à 11 ans.
- Soutenir les jeunes de 12 à 25 ans dans leur parcours d'accès à l'autonomie.
- Valoriser le rôle des parents et prévenir leurs difficultés.
- Soutenir les politiques du logement.
- Contribuer à l'accompagnement social des familles et développer l'animation de la vie sociale.

☐ **Aides aux projets**

Soutien aux associations porteurs de projets, ponctuels ou pluriannuels.

- Aide ponctuelle en faveur d'un projet spécifique ou d'une aide au démarrage d'une action, en lien avec les champs d'intervention de la Caf.

☐ **Aides à l'accompagnement des épiceries sociales ou solidaires**

☐ **Aides pour l'accompagnement à la fonction de chargée de coopération CTG**

☐ **Aides à l'animation des réseaux d'acteurs**

Soutien aux associations pour l'animation, la structuration et le développement de réseaux d'acteurs sur le département.

Publié le : 21/07/2026 17:16 (Europe/Paris)
Par : NICOLAS FERRE
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/72806

Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le 21/07/2026
ID : 030-930043245-20260720-DEL_2026_07_11-DE

3. Présentation du projet de l'action

Intitulé du projet : Le Fabuleux Noël 2026 – Spectacle de cirque contemporain "Noé" : sensibilisation à l'égalité filles-garçons par l'art et le mouvement

Objet de la demande :

Objectif général

Favoriser l'éducation à l'égalité filles-garçons et soutenir la fonction parentale à travers une proposition de qualité accessible à l'ensemble des familles.

Objectifs opérationnels

- ✓ Sensibiliser les enfants et leurs familles aux questions d'égalité entre les sexes dès le plus jeune âge ;
- ✓ Questionner les stéréotypes de genre et leurs impacts sur les comportements ;
- ✓ Promouvoir les valeurs de respect, d'empathie, de coopération et de non-violence ;
- ✓ Créer des espaces d'échanges entre enfants, parents et professionnels autour des enjeux éducatifs contemporains ;
- ✓ Faciliter l'accès à une offre culturelle exigeante en milieu familial ;
- ✓ Favoriser la mixité des publics et le lien social à travers un événement fédérateur du territoire.

Contenu :

Dans le cadre de la programmation du **Fabuleux Noël 2026**, la présente demande de subvention vise à soutenir l'accueil du spectacle**« Noé »** de la compagnie **Groupe Noces / Florence BERNAD**, ainsi que les actions de sensibilisation qui l'accompagnent auprès des enfants, des familles et des seniors.

Cette proposition artistique de cirque contemporain, mêlant danse, mouvement acrobatique, théâtre visuel et manipulation de marionnettes, constitue un support original et accessible pour aborder avec le public une question essentielle de société : **l'égalité entre les filles et les garçons dès le plus jeune âge**.

À travers l'histoire de Noé, petit garçon confronté aux injonctions sociales qui valorisent la compétition, la domination ou la force, le spectacle invite chacun à réfléchir aux stéréotypes de genre qui façonnent encore aujourd'hui l'éducation des enfants. Il questionne, de manière sensible et poétique, la construction des comportements violents et propose une réflexion sur l'importance de l'empathie, de l'entraide, du respect mutuel et de l'expression des émotions.

Le projet répond à plusieurs enjeux éducatifs et familiaux soutenus par la Caf : *favoriser l'épanouissement de l'enfant, accompagner les pratiques parentales, encourager le dialogue au sein des familles et promouvoir des valeurs d'égalité, de tolérance et de citoyenneté*. Le spectacle a été conçu pour s'adresser simultanément aux enfants et aux adultes, permettant ainsi une expérience partagée et la création d'échanges intergénérationnels autour des questions éducatives contemporaines.

L'action s'inscrit pleinement dans l'esprit du **Fabuleux Noël**, événement fédérateur, porté depuis de nombreuses années par le Centre Social ESCAL, en lien étroit avec le service Culture de la Ville de Marguerittes, ouvert au plus grand nombre. Elle permettra de proposer aux familles du territoire une offre de qualité, accessible et porteuse de sens, favorisant à la fois la découverte artistique et la réflexion collective. Le spectacle s'adresse à un public très large, **de 3 à 103 ans**, afin que parents, grands-parents, et naturellement enfants puissent partager un moment commun et engager une réflexion sur les modèles éducatifs transmis aux nouvelles générations.

Publié le : 21/07/2026 17:16 (Europe/Paris)
Par : NICOLAS FERRE
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/72806

Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le 21/07/2026
ID : 030-930043245-20260720-DEL_2026_07_11-DE

Par cette action, le Centre Social ESCAL souhaite faire du **Fabuleux Noël** un véritable levier de prévention, d'éducation et de cohésion sociale, en utilisant les arts du mouvement et du cirque contemporain pour sensibiliser les familles à la construction d'une société plus égalitaire, inclusive et respectueuse de chacun.

Public visé :

- ✓ Enfants à partir de 3 ans.
- ✓ Parents et grands-parents.
- ✓ Public familial intergénérationnel.

Le projet est ouvert à l'ensemble de la population du territoire, avec une attention particulière aux familles pouvant être éloignées de l'offre culturelle.

Publié le : 21/07/2026 17:16 (Europe/Paris)
Par : NICOLAS FERRE
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/72806

Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le 21/07/2026
ID : 030-930043245-20260720-DEL_2026_07_11-DE

Territoire concerné par l'action	☒ La commune ☒ L'intercommunalité ☐ Le département ☐ La région ☐ Autre, précisez :
Territoire concerné	☐ Territoire urbain ☒ Territoire rural ☐ Quartier politique de la ville ☐ Zone de revitalisation rurale

Publié le : 21/07/2026 17:16 (Europe/Paris)
Par : NICOLAS FERRE
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/72806

Publié le : 21/07/2026 17:16 (Europe/Paris)
Par : NICOLAS FERRE
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/72806

Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le 21/07/2026
ID : 030-930043245-20260720-DEL_2026_07_11-DE

4. Synthèse

SYNTHESE DE VOTRE DEMANDE

Afin de faciliter la prise de décision de notre conseil d'administration, merci de compléter ***obligatoirement*** *ce schéma en étant le plus clair et concis possible :*

Qu'est-ce que la Caf va financer ? (*matériel, poste, prestataire, frais, formation, ….)*	Participation aux frais artistiques, techniques et d'organisation liés à l'accueil du spectacle de cirque contemporain Noé dans le cadre du Fabuleux Noël 2026, ainsi qu'aux actions de médiation autour de l'égalité filles-garçons et du soutien à la parentalité.
Pour quel montant ?	80 % du coût global (3500 €) soit 2 800 €
Co-financement ?	Partenaires institutionnels et financiers, participation de la structure organisatrice, autres soutiens publics et privés le cas échéant.
Résultats attendus ?	**Résultats quantitatifs :** *accueil d'un large public familial lors des représentations, participation des familles à un temps culturel partagé, mobilisation des partenaires éducatifs et associatifs du territoire, …* **Résultats qualitatifs** : *meilleure sensibilisation des enfants aux valeurs d'égalité et de respect, émergence d'échanges parents-enfants autour des stéréotypes de genre et de la gestion des émotions, renforcement de la réflexion des adultes sur les pratiques éducatives favorisant l'égalité filles-garçons, développement du vivre-ensemble et du respect mutuel au sein des familles.*

Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le 21/07/2026
ID : 030-930043245-20260720-DEL_2026_07_11-DE

5. Budget prévisionnel de l'action – *Exercice 2025*

Veuillez indiquer exclusivement les dépenses de fonctionnement spécifiques à l'action.
A DUPLIQUER SI DEMANDE PLURIANNUELLE

Charges	Montant	Produits	Montant
Charges directes affectées à l'action		**Ressources directes affectées à l'action**	
60 – Achat		**70 – Vente de produits finis, prestations de services marchandises**	
Achats matières et fournitures		**74- Subventions d'exploitation(1)**	
Autres fournitures *(repas artistes, petite logistique)*	600 €	Etat: (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s)	
61 - Services extérieurs		-	
Locations		-	
Entretien et réparation		- Fonds propres	700 €
Assurance		-CAF Prestation de service	
Documentation		-CAF Montant sollicité	2 800 €
62 - Autres services extérieurs		Département(s) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires *(1 représentation et 5 ateliers)*	2 514 €	-	
Publicité, publication		Commune(s):	
Déplacements, missions		-	
Services bancaires, autres		-	
63 - Impôts et taxes		Organismes sociaux (à détailler):	
Impôts et taxes sur rémunération,		-	
Autres impôts et taxes *(SACEM)*	386 €	- Région	
64- Charges de personnel		Fonds européens	
Rémunération des personnels		CNASEA (emploi aidés)	
Charges sociales		Autres aides, dons ou subventions affectées : Fondation de France	
65- Autres charges de gestion courante		**75 - Autres produits de gestion courante**	
66- Charges financières			
67- Charges exceptionnelles		**76 - Produits financiers**	
68- Dotation aux amortissements		**78 – Reprises sur amortissements et provisions**	
TOTAL DES CHARGES	**3 500 €**	**TOTAL DES PRODUITS**	**3 500 €**
86- Emplois des contributions volontaires en nature		**87 - Contributions volontaires en nature**	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL	**3 500 €**	**TOTAL**	**3 500 €**

Publié le : 21/07/2026 17:16 (Europe/Paris)
Par : NICOLAS FERRE
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/72806

Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le 21/07/2026
ID : 030-930043245-20260720-DEL_2026_07_11-DE

6. Si le porteur de projet est une association : descriptif des activités habituelles de l'association

Non concerné

Publié le : 21/07/2026 17:16 (Europe/Paris)
Par : NICOLAS FERRE
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/72806

Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le 21/07/2026
ID : 030-930043245-20260720-DEL_2026_07_11-DE

7. Les moyens humains du centre social (données 2025)

Indiquez le nombre de personnes participant à l'activité de votre association, tant en qualité de bénévole que de salarié rémunéré.

	Nombre	Equivalent temps plein
Salariés en CDI	9	9
Salariés titulaires	3	2,70
Salariés en CDD	10	3,14
Autres (apprentis, vacataires, CEE, MAD, ...)	80	9,41
Bénévoles	39	1,24

Publié le : 21/07/2026 17:16 (Europe/Paris)
Par : NICOLAS FERRE
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/72806

Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le 21/07/2026
ID : 030-930043245-20260720-DEL_2026_07_11-DE

8. Informations complémentaires pour les associations

1 - Le gestionnaire a recours à un expert-comptable : ☐ OUI ☐ NON

Si oui, indiquez ses coordonnées :

.....

- Dans le cas contraire, qui établit la comptabilité de l'association ? (qualification de la personne au sein de l'association) :

.....

- Une association recevant plus de 153.000€ de subventions ou remplissant deux des conditions suivantes :
 - Effectif > ou égal à 50 salariés,
 - CA > 3.100.000€,
 - Total du bilan > à 1.550.000€

doit avoir recours à un Commissaire aux comptes.

Êtes-vous dans une de ces situations ? ☐ OUI ☐ NON

Avez-vous un commissaire aux comptes ? ☐ OUI ☐ NON

Si oui, indiquez ses coordonnées :

.....

- L'association est-elle à jour de ses obligations sociales ? ☐ OUI ☐ NON

2 - Votre association est-elle reconnue d'utilité publique ? ☐ OUI ☐ NON

Publié le : 21/07/2026 17:16 (Europe/Paris)
Par : NICOLAS FERRE
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/72806

Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le 21/07/2026
ID : 030-930043245-20260720-DEL_2026_07_11-DE

ATTESTATION DU DEMANDEUR

Le responsable légal certifie exacts les renseignements joints à l'appui de la présente demande et accepte de communiquer à la Caf, tout document complémentaire destiné à les vérifier.

Il s'engage à permettre à la Caisse d'allocations familiales d'opérer tout contrôle qu'elle jugera nécessaire sur les aides octroyées (réalisation effective de l'opération, affectation des montants dépensés).

Fait à Marguerittes, le 22 juillet 2026

Nom, prénom du responsable légal : Rémi NICOLAS, Président

Signature du demandeur

Cachet du demandeur

Publié le : 21/07/2026 17:16 (Europe/Paris)
Par : NICOLAS FERRE
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/72806

Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le 21/07/2026
ID : 030-930043245-20260720-DEL_2026_07_11-DE

Liste des pièces justificatives à joindre pour les demandes de financement supérieure ou égale à 23 000€

(Ne pas fournir celles qui ont déjà été transmises pour un autre dossier)

EN L'ABSENCE DE CHANGEMENT, COMPLETEZ UNIQUEMENT L'ATTESTATION DE NON-CHANGEMENT (P14)

Associations – Mutuelles - Comité Social et économique (Cse) - Fondations

Nature de l'élément justifié	Justificatifs à fournir pour la signature de la première convention	Justificatifs à fournir pour la signature du renouvellement de la convention
Existence légale et fonctionnement	• Pour les associations : récépissé de déclaration en Préfecture (ou dernier récépissé à jour) et sa publication au Journal officiel des associations et fondations d'entreprises (JOAFE) • Pour les CSE : procès-verbal des dernières élections constitutives • Pour les mutuelles : un certificat d'immatriculation portant mention du numéro d'identité visé par les dispositions de l'article R. 123-220 du code de commerce • Attestation de vigilance URSSAF de moins de 6 mois	Attestation de non-changement de situation Attestation de vigilance URSSAF de moins de 6 mois
	- Numéro SIREN / SIRET pour l'entité bénéficiaire du financement prévu par la présente convention	Attestation de non-changement de situation
Vocation	Statuts datés et signés en vigueur	Attestation de non-changement de situation
Destinataire du paiement	Relevé d'identité bancaire, postal, IBAN ou caisse d'épargne du bénéficiaire de l'aide	Attestation de non-changement de situation
Capacité du contractant	Liste datée de moins de 12 mois des membres du conseil d'administration et du bureau	Liste datée de moins de 12 mois des membres du conseil d'administration et du bureau

Publié le : 21/07/2026 17:16 (Europe/Paris)
Par : NICOLAS FERRE
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/72806

Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le 21/07/2026
ID : 030-930043245-20260720-DEL_2026_07_11-DE

Pérennité	- Compte de résultat N-1 relatifs à l'année précédant la demande (si l'association existait en N-1) - Dernier bilan comptable disponible ou N-1 (si l'association existait en N-1)	Dernier bilan comptable disponible ou N-1

Collectivité territoriale –

Etablissement public de coopération intercommunale (EPCI) - Autres personnes publiques

Nature de l'élément justifié	Justificatifs à fournir pour la signature de la première convention	Justificatifs à fournir pour la signature du renouvellement de la convention
Existence légale et fonctionnement	• Arrêté préfectoral portant création d'un EPCI et détaillant le champ de compétence • Arrêté ou décret de création de la personne morale (y compris communes nouvelles) • Attestation de vigilance URSSAF de moins de 6 mois	Attestation de non-changement de situation Attestation de vigilance URSSAF de moins de 6 mois
	Numéro SIREN/ SIRET pour l'entité bénéficiaire du financement prévu par la présente convention	Attestation de non-changement de situation
Vocation	Statuts datés et signés en vigueur pour les EPCI (détaillant les champs de compétence)	Attestation de non-changement de situation
Destinataire du paiement	Relevé d'identité bancaire, postal, IBAN du bénéficiaire de l'aide	Attestation de non-changement de situation

Publié le : 21/07/2026 17:16 (Europe/Paris)
Par : NICOLAS FERRE
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/72806

Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le 21/07/2026
ID : 030-930043245-20260720-DEL_2026_07_11-DE

Entreprise – groupements d'entreprises

Nature de l'élément justifié	Justificatifs à fournir pour la signature de la première convention	Justificatifs à fournir pour la signature du renouvellement de la convention
Existence légale et fonctionnement	Attestation d'immatriculation au RNE datant de moins de 3 mois	Attestation d'immatriculation au RNE datant de moins de 3 mois
	Numéro SIREN/SIRET pour l'entité bénéficiaire du financement prévu par la présente convention Attestation de vigilance URSSAF de moins de 6 mois	Attestation de non-changement de situation Attestation de vigilance URSSAF de moins de 6 mois
Vocation	Statuts datés et signés en vigueur	Attestation de non-changement de situation
Destinataire du paiement	Relevé d'identité bancaire, postal, IBAN ou caisse d'épargne du bénéficiaire de l'aide	Attestation de non-changement de situation
Pérennité	- Compte de résultat N-1 relatifs à l'année précédant la demande (si l'entreprise existait en N-1) - Dernier bilan comptable disponible ou N-1	Dernier bilan comptable disponible ou N-1

Publié le : 21/07/2026 17:16 (Europe/Paris)
Par : NICOLAS FERRE
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/72806

Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le 21/07/2026
ID : 030-930043245-20260720-DEL_2026_07_11-DE

ATTESTATION DE NON-CHANGEMENT

Le responsable légal

De

☐ Atteste être en conformité avec les obligations légales, sociales et réglementaires

☐ Atteste du non changement de l'existence légale, des statuts et des coordonnées bancaires

Fait à le.....

Nom, prénom du responsable légal :

Signature du demandeur **Cachet du demandeur**

Publié le : 21/07/2026 17:16 (Europe/Paris)
Par : NICOLAS FERRE
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/72806

Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le 21/07/2026
ID : 030-930043245-20260720-DEL_2026_07_11-DE

Groupe Noces / Florence Bernad

Noé

Création 2023/24

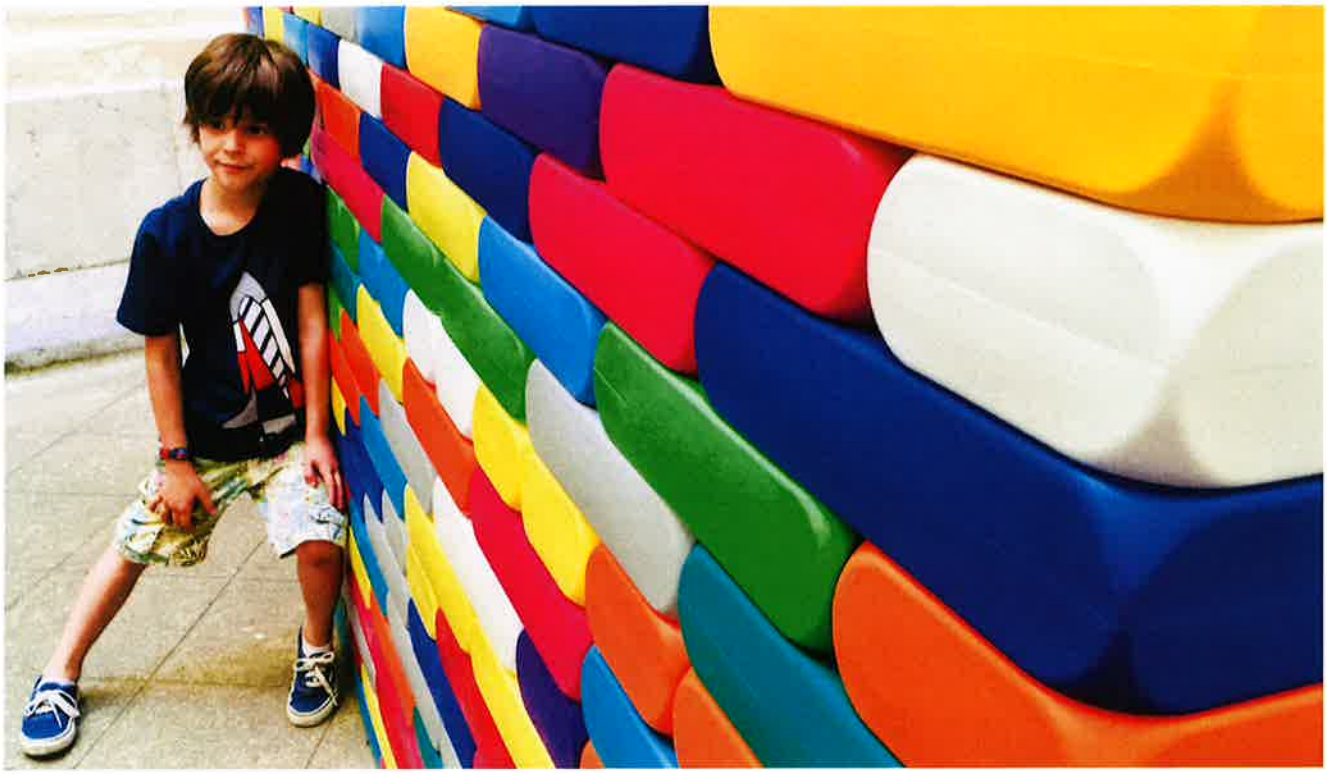
Solo pour très jeunes enfants et adultes

Propos, chorégraphie et mise en scène / Florence Bernad

Texte / Aurélie Namur

Créateur sonore / Nantho Valentine

Créateur vidéo / Quentin Grélé



Je n'ai pas à être plus fort que l'autre, j'ai à être plus fort que moi, grâce à l'autre.
Albert Jaquard

Le Groupe Noces / Florence Bernad bénéficie d'une aide à la structuration par la DRAC Occitanie.
La cie est conventionnée par la région Occitanie et soutenue en fonctionnement par la ville de Montpellier et le Département de l'Hérault.

Crédit photo / jules photographié par sa maman Sonia Marrec administratrice du Groupe Noces

Publié le : 21/07/2026 17:16 (Europe/Paris)
Par : NICOLAS FERRE
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/72806

Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le 21/07/2026
ID : 030-930043245-20260720-DEL_2026_07_11-DE

Noé, sera un spectacle jeune public, à destination d'enfants à partir de 1 an, et des adultes accompagnants-tes, parents et professionnels-elles de la petite enfance.

Noé, c'est l'histoire d'un petit garçon qui vit sur le territoire de la largeur du grand écart des jambes de sa maman. Il et elle invente le nouveau vivre ensemble. C'est un spectacle qui interroge la construction de la violence inconsciente que l'on inculque à nos enfants, en particulier à nos garçons. Inspirée par l'essai « Le coût de la virilité » de l'historienne Lucille Peytavin, **Florence Bernad souhaite interroger d'une manière poétique et ludique, l'envie d'éduquer autrement les enfants, avec la nécessité de sortir du modèle patriarcal et viril.**

Incarné par une petite figurine de quelques centimètres, et manipulé de manière chorégraphique et marionnettique par une danseuse, avec la diffusion en simultané de deux textes différents, Noé va s'adresser à la fois aux enfants et aux adultes. Ecrits par l'autrice Aurélie Namur, le texte pour les enfants sera diffusé sur le plateau, et le texte à destination des adultes sera diffusé dans des casques individuels, distribués en début de représentation.

La chorégraphe souhaite donner à voir aux enfants un spectacle singulier et poétique en explorant les fondamentaux de l'égalité filles/garçons par le mouvement dansé. Elle désire aussi donner à entendre aux adultes une réflexion sur la recomposition de nos modèles éducatifs. Noé sera un spectacle en plusieurs dimensions.

1ère dimension > 4 petits gradins en quadrifrontalité sur le plateau

La scène sera aménagée de 4 petits gradins de trois rangs chacun, qui formeront un carré dans lequel évolueront la danseuse et la figurine Noé. Les enfants seront installés sur les premiers rangs afin d'être au plus proche de la danse et de la figurine. Les adultes accompagnants-tes seront assis sur les derniers rangs.

2ème dimension > la partition chorégraphique et le mapping vidéo

La danse sera soutenue par les images animées créées par le motion designer Quentin Grélé.

Le mapping, cette technique de projection de vidéo sur des volumes différents en jouant avec leur relief, va permettre à la chorégraphe de symboliser à travers les images projetées sur les vêtements et le corps de la danseuse, la transformation, la résilience nécessaire au sujet du spectacle.

3ème dimension > la double système de diffusion sonore des deux textes

Les textes seront enregistrés en voix off et inclus dans les bandes sonores.

Le texte écrit pour les enfants sera diffusé directement sur le plateau avec un système d'enceintes installées sous les bancs des premiers rangs, presque à hauteur d'oreilles d'enfants.

Le texte à destination des adultes sera diffusé dans des casques individuels qui leur seront distribués en début de représentation.

Pour habiller les textes enregistrés, Nantho Valentine qui est à la fois compositeur de musique et ingénieur du son va créer deux univers sonores.

Publié le : 21/07/2026 17:16 (Europe/Paris)
Par : NICOLAS FERRE
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/72806

Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le 21/07/2026
ID : 030-930043245-20260720-DEL_2026_07_11-DE

Noé – l'équipe

Propos, chorégraphie et mise en scène / Florence Bernad
Assistante chorégraphe / Gypsy David
Texte / Aurélie Namur
Créateur sonore / Nantho Valentine
Voix off / Aurélie Namur, un petit garçon et une petite fille
Créateur vidéo / Quentin Grélé
Créateur lumière / Nicolas Buisson
Constructeur gradins / Woody
Costumière / Bernadette Parot
Danseuse / Sylvie Klinger en binôme avec Emilie Marin Thibault
Administratrice de production / Sonia Marrec
Chargée de production / Carole Escolar
Chargée de diffusion / Suzanne Santini

Noé – calendrier de création

La création est prévue pour la saison 2023/24, avec une préférence de sortie pour le mois de janvier ou février 2024. En 2021 et 2022, Noé a reçu un apport en coproduction de 3 lieux, qui ont accueillis l'équipe en résidence. Nous sommes toujours en recherche de coproduction, et de temps de résidence.

en 2021

La Friche Mimi – Lavérune - accueil studio du 3 au 7 aout 2021 **-** recherche chorégraphique

Le Totem – Scène Conventionnée d'Interêt National Art, Enfance, Jeunesse – Avignon (84)

coproduction et résidence du 25 au 29 octobre 2021 - recherche chorégraphique avec des enfants du Centre de Loisirs de Montclar – Avignon (84)

La Minoterie – Pôle de création jeune public et d'éducation artistique – Dijon (21)

coproduction et résidence du 22 au 26 novembre 2021 - recherche chorégraphique + laboratoire de texte

en 2022

Le Pôle – Centre de Développement Chorégraphique la Mosson – Montpellier (34)

coproduction et résidence du 12 au 16 septembre 2022 - recherche univers sonores et vidéos

La Friche Mimi – Lavérune (34) - accueil studio du 5 au 16 décembre 2022

en 2023

L'Archipel – Scène Nationale de Perpignan (11)

Coproduction et acceuil en résidence

Le TMS – Théâtre Molière Sète Scène Nationale Archipel de Thau (34)

accueil studio - dates à définir

en 2024

Théâtre La Vista la Chapelle – Montpellier (34)

accueil création lumière et dates de première dates à définir

Publié le : 21/07/2026 17:16 (Europe/Paris)
Par : NICOLAS FERRE
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/72806

Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le 21/07/2026
ID : 030-930043245-20260720-DEL_2026_07_11-DE

Aujourd'hui, la force, la conquête, le pouvoir, et la domination de l'autre sont remis en question. Comment guider et donner des bases et des racines aux enfants, sans insuffler le cadre de nos repères sociétaux traditionnels ?

Après avoir passé quelques mois dans les chiffres du ministère de la Justice française, Lucille Peytavin, annonce un pourcentage de 95% d'hommes et 5% de femmes emprisonnées en France chaque année. La majorité des infractions et des comportements asociaux sont commis par des hommes. Les comportements violents et virils ont un coût humain et financier extrêmement élevé. Cette virilité qui n'épargne personne, se transmet pourtant de génération en génération. Lucille Peytavin interroge cette différence de chiffres colossale entre les hommes et les femmes, et nous soumet des solutions. Pour elle, être des victimes perpétuelles des accidents de la route, du harcèlement en milieu scolaire, de la violence sexuelle, des meurtres et des vols, n'est pas une fatalité.

La virilité prend la plupart du temps les contours d'un visage masculin, mais elle est en chacun-ne de nous, dans notre façon de penser, de nous comporter, de voir le monde. Elle façonne nos modèles éducatifs et nos rapports sociaux et familiaux.

Les hommes ne sont pas prédestinés à être plus agressifs ou à prendre davantage de risques que les femmes. **Les femmes ne naissent pas pacifistes, douces et empathiques**. Lucille Peytavin observe que l'éducation dispensée aux filles développe chez elles un savoir être, permettant une meilleure gestion des émotions, une plus grande maitrise de leurs corps et des comportements plus altruistes.

La question se pose ?

N'aurions nous pas intérêt à nous comporter comme les femmes, à éduquer les garçons comme les filles le sont, et agir sur nos schémas culturels ?

Les parents en premier lieu, grands-parents, professeurs-es, professionnels-elles de la petite enfance, éducateurs sportifs et artistes, et la société dans son ensemble en sont les possibles précurseurs. Chacun-une d'entre nous devons réfléchir à l'éducation et aux modèles que nous transmettons aux enfants, pour expérimenter la sécurité, l'empathie et l'altruisme.

Publié le : 21/07/2026 17:16 (Europe/Paris)
Par : NICOLAS FERRE
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/72806

Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le 21/07/2026
ID : 030-930043245-20260720-DEL_2026_07_11-DE

Noé – le processus de création

Le processus de création de Florence Bernad, lui permet de mettre en mouvement, et en jeu, deux artistes, afin de construire un solo. Elle fait appel à une danseuse Sylvie Klinger, et une clown Emilie Marin Thibaud. La créativité de la chorégraphe combinée au mouvement chorégraphique de la danseuse et aux actions de la clowne, construiront une partition de danse, de jeu et de manipulation de la figurine. A l'automne 2021, l'équipe a été accueillie au Totem – Scène Conventionnée d'Interêt National Art, Enfance, Jeunesse – Avignon (84), et La Minoterie – Pôle de création jeune public et d'éducation Artistique – Dijon (21). Ces deux lieux ont organisé des temps d'ateliers avec des enfants des crèches et des centres de loisirs de leurs villes, afin de pouvoir expérimenter du mouvement avec des tout jeunes enfants.

Les textes seront écrits par l'autrice Aurélie Namur, avec qui la chorégraphe travaille depuis plusieurs années. La chorégraphe lui commande l'écriture des pensées de la maman de Noé, et de Noé. Ces textes seront enregistrés avec la voix d'un petit garçon et celle de l'autrice, et ensuite mêlés à l'univers sonore du spectacle. Noé sera leur cinquième collaboration. La chorégraphe a trouvé avec l'écriture d'Aurélie Namur, ce que la danse ne peut raconter. Leurs instincts créatifs se percutent de manière fusionnelle. Aurélie sait lire ce qui ce joue dans le magma de Florence, et révèle une trame. Florence créé des personnages avec des états d'âmes, des cartes d'identités émotionnelles, mais ils-elles sont nus-es. L'autrice les habille de son langage et écrit des histoires qui rejoignent celles de Florence.

Publié le : 21/07/2026 17:16 (Europe/Paris)
Par : NICOLAS FERRE
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/72806

Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le 21/07/2026
ID : 030-930043245-20260720-DEL_2026_07_11-DE

Florence Bernad – chorégraphe et metteure en scène

Florence Bernad apparaît depuis 2001 comme représentante d'une danse physique et théâtrale, virtuose, émotionnelle, avec un attachement particulier à aller chercher tous les publics. Son expérience à passer d'un propos pour les adultes à un univers pour enfants, lui donne une liberté de ton singulière. Ses créations mêlent la danse et le texte, et sont souvent enrichies du parcours pluridisciplinaire des artistes dont elle s'entoure. Depuis ***Punky Marie*** – création 2015, ***For love*** – création 2018, et ***je suis Tigre*** en 2020, elle explore le mouvement acrobatique circassien, et l'associe à son écriture chorégraphique. Son exaltation s'exprime par la mise en tension permanente de ses interprètes, et une écriture chorégraphique à la physicalité soutenue et incarnée. Le féminin, légalité femmes/hommes est au cœur de toutes ses réflexions et interroge sa créativité engagée à l'écoute des évolutions sociétales. Son goût pour la pluridisciplinarité l'emmène à collaborer avec l'autrice Aurélie Namur, la plasticienne Anaïs Massini, le musicien Nantho Valentine, et le vidéaste Quentin Grélé.

Elle commence sa pratique de danseuse à l'Ecole Supérieur de Danse de Cannes Rosella Hightower à l'âge de 15 ans. Elle poursuit son parcours à l'Ecole Supérieur d'Enseignement Anne-Marie Porras à Montpellier, puis devient stagiaire au Centre Chorégraphique National de Montpellier Languedoc Roussillon dirigé par Mathilde Monnier en 1998. Elle y découvre avec passion la technique Cunningham. Elle s'enthousiasme ensuite pour le Contact Improvisation avec Kirstie Simson et construit ainsi sa danse où tous les aspects de l'espace sont exploités.

Florence Bernad fonde le Groupe Noces en 2001 avec Gypsy David et entame une réflexion sur la créativité, l'intuitivité, et l'inspiration. Cette démarche, associé à sa nature profondément généreuse et créative, lui permet également d'enseigner au plus grand nombre, tout en mettant en lumière la singularité de l'individu. La chorégraphe donne des master class dans des conservatoires et des écoles supérieures de formation, et s'enthousiasme pour des publics singuliers. Elle intervient entre autre en Maison d'Enfant à Caractère social, auprès de France Terre d'Asile, et des foyers de personnes handicapées.

Coco,solo pour une femme seule et le Prince charmant, est la pièce de conviction de la chorégraphe. Créée en 2005, cette pièce interroge le patriarcat. Elle la traverse de nouveau en 2014, et décide de la transmettre tous les 5 ans à une interprète différente. ***Lullinight*** créée en 2016 est une pièce jeune public qui aborde de manière poétique la question de l'égalité fille/garçons à l'école. Ses deux prochaines créations, ***Noé*** en 2024, et ***Baal*** en 2023, interrogerons une nouvelle fois le patriarcat. Baal, sera un quintet tout public, composé de 5 danseurs et acrobates, qui seront les portes paroles de textes féministes, écrits par des autrices et des auteurs. **Noé, sera sa onzième pièce, un solo jeune public, une réflexion sur l'égalité fille/garçons dès le plus jeune âge.**

Publié le : 21/07/2026 17:16 (Europe/Paris)
Par : NICOLAS FERRE
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/72806

Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le 21/07/2026
ID : 030-930043245-20260720-DEL_2026_07_11-DE

En 2010, soucieuse d'inscrire la cie dans un élan de partage des compétences, des énergies et des ressources, elle implante le Groupe Noces à la Friche Mimi à Montpellier. Géré par un collectif, ce lieu de vie artistique mutualise un studio de création, des bureaux, des espaces d'exposition, de fabrication de décor et un groupement d'employeur.
Depuis 2001, la chorégraphe metteure en scène a créée 10 spectacles.
Je suis Tigre – jeune public 2020, ***For love*** – tout public 2018, ***Lullinight*** – jeune public 2017, ***Punky Marie*** – tout public 2015, ***Montagne*** – jeune public 2014, ***Coco, solo pour une femme seule*** – tout public 2014, ***Pogo*** – jeune public 2010, ***Du sirop dans l'eau*** – jeune public 2006, ***Blue Blue Sky*** – tout public 2003, ***Nous saurons faire l'amour sous les bombes*** – tout public 2001.

Aurélie Namur – Autrice - Éditions Lansmann

Aurélie Namur est née en France en 1979 dans un minuscule village berrichon. Après des études d'Hypokhâgne Khâgne, elle interrompt sa Maitrise de Lettres Modernes à la Sorbonne pour entrer au Conservatoire National Supérieur Dramatique de Paris en 2004, et devient comédienne, sous la direction de Guillaume Vincent, Leyla Claire Rabih et Christian Benedetti. En 2006, lors de l'Ecole des Maitres dirigée par Pippo del Bono, elle rencontre sa future complice Félicie Artaud et crée la cie Les Nuits Claires. Ses textes, édités chez Lansman sont lauréats de plusieurs bourses ou prix : Centre National du Livre, région Occitanie, la Chartreuse de Villeneuve les Avignon. Elle répond régulièrement à des commandes d'écriture. Globe trotteuse assoiffée, elle parcourt le monde pour investiguer le réel, en Amazonie, chez les Touaregs, dans les chambres mortuaires parisiennes, dans les mosquées montpelliéraines, ou dans les territoires proches de Fukushima au Japon. De ces aventures naissent : Et Blanche aussi, Mon Géant, Le Voyage Egaré, On se suivra de près, La Femme Vautour, Isabelle 100 visages, Souliers rouges, Après la neige.

Gypsy David - Assistante à la chorégraphie

Gypsy David commence la danse classique au Conservatoire d'Avignon. A l'adolescence elle intègre l'Ecole Supérieur d'Enseignement Anne-Marie Porras à Montpellier, puis poursuit sa formation au Centre Chorégraphique National de Montpellier Languedoc Roussillon, où elles se rencontrent avec Florence Bernad. Elles cofondent ensemble le Groupe Noces Danse Images, dans lequel elle devient interprète, répétitrice, pédagogue et aujourd'hui assistante à la chorégraphie. En parallèle, elle découvre l'improvisation auprès de Julien Hamilton, Yann Lheureux et Mark Tompkins. Titulaire du Diplôme d'Etat de professeur de danse contemporaine, elle intervient au sein des formations du Centre d'Entrainement aux Méthodes d'Education Actives - Cemea.

Publié le : 21/07/2026 17:16 (Europe/Paris)
Par : NICOLAS FERRE
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/72806

Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le 21/07/2026
ID : 030-930043245-20260720-DEL_2026_07_11-DE

Quentin Grélé – créateur vidéo

Quentin Grélé se forme au cinéma d'animation à Lisaa – Institut Superieur des Arts Apliqués de Paris de 2005 à 2009, où il obtient son diplôme de réalisateur numérique et se forme au métier de régisseur vidéo au CFPTS – La Filière. Depuis, il intervient en tant que graphiste 3D sur les longs métrages. Il travaille avec IDSsènes – Montpellier, en graphiste et mapping patrimonial. En 2020, il rejoint le Groupe Noces, pour la création vidéo de Je suis Tigre. En 2021, il devient régisseur vidéo pour la cie de Hip Hop Pokemon Crew.

Nantho Valentine - compositeur

Musicien, illustrateur sonore et journaliste, Anthony Schmiel, est un compositeur qui crée aussi bien sur ces nombreuses guitares électriques et sèches, qu'avec les systèmes complexes des machines électroniques. Il est directeur artistique et arrangeur pour de nombreux groupes de Paris, Bruxelles et Londres. Pour le Groupe Noces, il fabrique la bande son de Punky Marie en 2015, de Lullinight en 2016, de For Love en 2018 et créé la musique de Je suis Tigre en 2020.

Nicolas Buisson - créateur lumière

Après un cursus universitaire en Art du spectacle à Montpellier, il débute comme régisseur au Théâtre La Vista de Montpellier en 2006, et suit en parallèle une formation en techniques du spectacle. Il crée pour la compagnie Anonima Teatro, Aude Le Bihan. Depuis, il intervient à Montpellier au CCN, au Domaine d'O, au festival Montpellier Danse. Il tourne avec la Cie Tire Pas La Nappe, la Cie Taffanel et le Primesautier Théâtre. Il intègre le Groupe Noces en 2014 avec le spectacle Punky Marie et crée la lumière de Lullinight en 2016, de For love en 2018 et de Je suis Tigre en 2020.

Sylvie Klinger - danseuse

Sylvie Klinger a suivi un cursus de danse-étude à Grenoble, puis s'est formée l'Ecole Supérieur d'Enseignement Anne-Marie Porras à Montpellier Elle perfectionne sa grande technicité et sa virtuosité à New York à la Alvin Ailey Dance School et au Brodway Dance Center. Elle devient interprète pour les compagnies Irène K, Barthès & Cie, Artincidence, KD danse. En 2018, elle fonde la compagnie Olaf LinËsky et crée avec Luc Souche et Olivier Soliveret la pièce Territoires perdus - création 2020. Pédagogue aguerrie, elle intervient également au sein d'écoles professionnelles de cirque et de danse.

Emilie Marin Thibault - Clown

Emilie Marin Thibault est une artiste tout terrain. Sa formation de clown à l'école du Samovar à Bagnolet en même temps qu'un cursus de danse en conservatoire lui donne une dimension du mouvement dansé, improvisé et théâtralisé singulière. Elle créée deux compagnies en collaboration avec d'autres artistes : le collectif HiHiHif, clown et burlesque et Les MoustachuEs, théâtre de rue. Titulaire du Biac – Brevet d'initiatrice aux Arts du Cirques – elle enseigne dans plusieurs écoles de Cirque, notamment Balthazar et Zepetra à Montpellier.

Publié le : 21/07/2026 17:16 (Europe/Paris)
Par : NICOLAS FERRE
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/72806

Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le 21/07/2026
ID : 030-930043245-20260720-DEL_2026_07_11-DE

Le Groupe Noces - les contacts

Direction artistique
Florence Bernad
info@groupenoces.com
06 72 12 37 07

Administration de production
Sonia Marrec
administration@groupenoces.com
06 08 43 26 16

Chargée d'administration
Camille Muller
camille@groupenoces.com
06 19 67 45 04

Chargée de production
Carole Escolar
carole.escolar@groupenoces.com
06 62 68 73 14

Chargée de diffusion jeune public
Suzanne Santini
felixdiffusion@gmail.com
06 87 80 85 36

Groupe Noces Florence Bernad
c/o la Friche Mimi
4 rue du Gua 34880 Lavérune
06 72 12 37 07

Publié le : 21/07/2026 17:16 (Europe/Paris)
Par : NICOLAS FERRE
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/72806

Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le 21/07/2026
ID : 030-930043245-20260720-DEL_2026_07_11-DE

GROUPENOCES
Florence Bernad

Noé



Solo
pour enfants
et adultes

PRODUCTION DÉLÉGUÉE Groupe Noces / Florence Bernad
COPRODUCTION, ACCUEILS EN RÉSIDENCE ET SOUTIENS L'Archipel – Scène Nationale de Perpignan (34) / Le TMS – Théâtre Molière Sète Scène Nationale Archipel de Thau (34) / Le Théâtre de Villefranche – Villefranche sur Saône (69) / Le Totem – Scène Conventionnée d'Intérêt National Art, Enfance, Jeunesse – Avignon (84) / La Minoterie – Pôle de création jeune public et d'éducation artistique – Dijon (21) / Le Pôle – Centre de Développement Chorégraphique la Mosson – Montpellier (34) / Théâtre La Vista la Chapelle – Montpellier (34) / La Friche Mimi – Lavérune (34) / La Tendresse – Montpellier (34).
Le Groupe Noces / Florence Bernad est conventionné par la DRAC Occitanie, accompagné en aide à la création par la région Occitanie, et soutenu en fonctionnement par la ville de Montpellier.

Publié le : 21/07/2026 17:16 (Europe/Paris)
Par : NICOLAS FERRE
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/72806

Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le 21/07/2026
ID : 030-930043245-20260720-DEL_2026_07_11-DE

Noé, c'est un éveil à l'égalité fille/garçon dès le plus jeune âge. Ce spectacle interroge la construction de la violence qui est inculquée inconsciemment à nos enfants, en particulier à nos garçons.

Inspirée par l'essai « *Le coût de la virilité* » de l'historienne Lucile Peytavin, Florence Bernad souhaite interroger de manière poétique et ludique, l'envie d'éduquer les enfants autrement, avec la nécessité de sortir du modèle patriarcal et viril.

Noé est un petit garçon joyeux. Il est scolarisé dans l'école où travaille sa maman, Leïla Velina. Elle est professeure des écoles, et pendant les récréations, elle l'observe.

Pour briller dans la cour de l'école, **Noé** devient sous ses yeux, turbulent et compétiteur. Il n'hésite pas à user de brutalité pour son plaisir de jouer, au détriment des autres. Il ne fait plus cas des valeurs qu'elle et son papa lui ont données. Elle découvre un tout autre enfant.

Incarné par une petite figurine de quelques centimètres, et manipulé de manière chorégraphique et marionnettique par une danseuse acrobate, ***Noé*** s'adresse à la fois aux enfants et aux adultes.

Écrit à 4 mains par l'autrice Aurélie Namur et la chorégraphe, le texte pour les enfants est diffusé en voix off, et le texte à destination des adultes est projeté sur le sol de la scène, pour être lu. Ce processus permet aux adultes présents·tes, de digérer les informations lues, et de pouvoir les échanger avec recul et réflexion, avec les enfants qui ne savent pas encore lire.

Noé se joue sur scène, en quadrifrontalité. Aménagé de 4 gradins gigognes, le public d'enfants et d'adultes forme un carré tout autour de la danseuse. Les enfants sont installés sur les premiers rangs afin d'être au plus proche de la joie du mouvement de la danse, et de la figurine.

La chorégraphe souhaite donner à voir aux enfants un spectacle singulier et poétique en explorant les fondamentaux de l'égale liberté, en particulier dans l'espace, par le mouvement dansé. Elle désire aussi proposer aux adultes une réflexion sur la recomposition de nos modèles éducatifs, et d'un nouveau vivre ensemble.

Publié le : 21/07/2026 17:16 (Europe/Paris)
Par : NICOLAS FERRE
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/72806

Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le 21/07/2026
ID : 030-930043245-20260720-DEL_2026_07_11-DE



Publié le : 21/07/2026 17:16 (Europe/Paris)
Par : NICOLAS FERRE
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/72806

Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le 21/07/2026
ID : 030-930043245-20260720-DEL_2026_07_11-DE

UNE RÉFLEXION SUR LA NON VIOLENCE

Aujourd'hui, la force, la conquête, le pouvoir, et la domination de l'autre sont remis en question. Comment guider et donner des bases et des racines aux enfants, sans insuffler le cadre de nos repères sociétaux traditionnels ?

Après avoir passé quelques mois dans les chiffres du ministère de la Justice française, l'historienne Lucile Peytavin, annonce un pourcentage de 96% d'hommes et 4% de femmes emprisonné.e.s en France chaque année. La majorité des infractions et des comportements asociaux sont commis par des hommes. Les comportements violents et virils ont un coût humain et financier extrêmement élevé. Cette virilité qui n'épargne personne, se transmet pourtant de génération en génération. Lucile Peytavin interroge cette différence de chiffres colossale entre les hommes et les femmes, et nous soumet des solutions. Pour elle, être des victimes perpétuelles des accidents de la route, du harcèlement en milieu scolaire, de la violence sexuelle, des meurtres et des vols, n'est pas une fatalité. La virilité prend la plupart du temps les contours d'un visage masculin, mais elle est en chacun.e de nous, dans notre façon de penser, de nous comporter, de voir le monde. Elle façonne nos modèles éducatifs et nos rapports sociaux et familiaux.

Lucile Peytavin observe que l'éducation dispensée aux filles développe chez elles un savoir être, permettant une meilleure gestion des émotions, une plus grande maitrise de leurs corps et des comportements plus altruistes. Les hommes ne sont pas prédestinés à être plus agressifs ou à prendre davantage de risques que les femmes. Les femmes ne naissent pas pacifistes, douces et empatiques. La question se pose. N'aurions-nous pas intérêt à nous comporter comme les femmes, à éduquer les garçons comme les filles le sont, et agir sur nos schémas culturels ? Les parents en premier lieu, grands-parents, professeur.se.s, professionnel.elle.s de la petite enfance, éducateur.rice.s sportif.ve.s et artistes, et la société dans son ensemble en sont les possibles précurseurs. Chacun.e d'entre nous, devons réfléchir à l'éducation et aux modèles que nous transmettons aux enfants, pour expérimenter la sécurité, l'empathie et l'altruisme.

Publié le : 21/07/2026 17:16 (Europe/Paris)
Par : NICOLAS FERRE
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/72806

Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le 21/07/2026
ID : 030-930043245-20260720-DEL_2026_07_11-DE

Publié le : 21/07/2026 17:16 (Europe/Paris)
Par : NICOLAS FERRE
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/72806

Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le 21/07/2026
ID : 030-930043245-20260720-DEL_2026_07_11-DE

LE GROUPE NOCES

Florence Bernad fonde le Groupe Noces en 2001 à Montpellier. La chorégraphe apparait comme représentante d'une danse physique, théâtrale et émotionnelle, avec un attachement particulier à aller chercher tous les publics. Son expérience à passer d'un propos pour les adultes à un univers pour enfants lui donne une liberté de ton singulière. Elle créée une représentation / fiction, qui va de l'intime au spectaculaire.

Ses créations mêlent la danse et le texte. Depuis *Punky Marie* en 2015, *For LOVE* en 2018, *je suis TIGRE* en 2020, BAAL en 2023, elle explore le mouvement acrobatique qu'elle associe à son écriture.
Sa composition chorégraphique s'enrichit de l'envol qui devient pour elle une matière poétique. Son exaltation s'exprime par la mise en tension permanente de ses interprètes, et une écriture chorégraphique à la physicalité soutenue et incarnée.
Le féminin, l'égalité femmes/hommes est au cœur de toutes ses réflexions, et interroge sa créativité engagée à l'écoute des enjeux sociétaux. Coco, solo pour une femme seule et le Prince charmant, est la pièce de cœur et de conviction de la chorégraphe. Créée en 2005, cette pièce interroge le patriarcat. Elle la traverse de nouveau en 2014, et décide de la transmettre tous les 5 ans à une interprète différente. *Lullinight* créée en 2016, BAAL en 2023, et *Noé* en 2024 interrogent une nouvelle fois le patriarcat.

PROPOS, MISE EN SCÈNE
Florence Bernad

INTERPRÈTE
Rita Martins ou Anya Masson

CHORÉGRAPHIE, ACROBATIE
Florence Bernad, Sylvie Klinger, Émilie Marin Thibault, Rita Martins

TEXTE
Aurélie Namur, Florence Bernad

CRÉATION LUMIÈRE
Nicolas Buisson

CRÉATEUR SONORE
Nantho Valentine

CRÉATEUR VIDÉO
Quentin Grélé

COSTUMES
kingkongGirl

VOIX OFF
Florence Bernad

ADMINISTRATION, PRODUCTION
Sonia Marrec

DIFFUSION
Camille Muller

PHOTOGRAPHE
Marc Ginot

Publié le : 21/07/2026 17:16 (Europe/Paris)
Par : NICOLAS FERRE
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/72806

Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le 21/07/2026
ID : 030-930043245-20260720-DEL_2026_07_11-DE

Depuis 20 ans, elle interroge sans cesse la notion de créativité, d'intuitivité, et d'inspiration, tout en mettant en lumière la singularité de l'individu. Cette réflexion, associé à sa nature profondément généreuse et créative, lui permet d'enseigner au plus grand nombre, et de s'enthousiasmer pour des publics singuliers. Elle intervient notamment en Maison d'Enfant à Caractère social, auprès de France Terre d'Asile, et des foyers de personnes handicapées. La chorégraphe donne également des masters class dans des conservatoires et des écoles supérieures de formation.

En 2010, soucieuse d'inscrire la cie dans un élan de partage des compétences, des énergies et des ressources, elle implante le Groupe Noces à la Friche Mimi à Montpellier. Géré par un collectif de plusieurs associations, ce lieu de vie artistique mutualise un studio de création, des bureaux, des espaces d'exposition, et de fabrication de décor.

Depuis 2001, la chorégraphe a créé 13 spectacles. Ils ont été diffusés plus de 5000 fois sur tout le territoire national et régional, de la Scène Nationale au Centre Culturel en milieu rural.

Publié le : 21/07/2026 17:16 (Europe/Paris)
Par : NICOLAS FERRE
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/72806

Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le 21/07/2026
ID : 030-930043245-20260720-DEL_2026_07_11-DE

LES ACTIONS DE MÉDIATION

Ateliers de danse pour les enfants & de théâtre forum pour les adultes

Transmettre la danse, et explorer par son intermédiaire les propos sociétaux développés dans les spectacles de Florence Bernad, fait partie des missions du Groupe Noces.
Les actions proposées sont très variées et s'adressent à tous les publics : master-class en Conservatoire et Écoles d'Art, centre de formation professionnelle, adultes amateur.rice.s, écoles maternelles, primaires, collèges et lycées, maison d'enfants à caractère social...
La durée d'une action pédagogique est variable, de 1h à plusieurs semaines.

Avec *Noé*, nous proposons des ateliers de danse pour les enfants et de théâtre forum pour les adultes accompagnant·e·s, parents et professionnel·elle·s de l'enfance.
Toutes ces actions sont coordonnées par la chorégraphe Florence Bernad en collaboration avec les structures d'accueil des spectacles. Plusieurs pédagogues détentrices du Diplôme d'État de professeure de danse contemporaine assurent les interventions. Pour le théâtre forum, le Groupe Noces collabore avec Les Nuits Partagées. Les Nuits Partagées est une cie artistique et d'éducation populaire, qui travaille autour de l'émancipation et de la transformation de notre société. Elle croit à l'égalité des intelligences, au pouvoir d'agir de chaque personne, et à la richesse de la rencontre et du partage. Elle récolte des paroles — écrites, orales, d'auteurs et d'autrices dramatiques, d'anonymes, pour les mettre en théâtre, sous différentes formes, et les confronter à tous les publics, quel que soit le lieu.

Avec des outils variés, la notion d'égale liberté dans l'espace, et de présence au monde est traversée :

- Écriture chorégraphique
- Qualités de mouvements
- Lien danse et acrobatie avec la danse contact
- Actions dansées/actions parlées manipulation d'objets
- Improvisation ludique et créative
- Théâtre forum

Les actions pédagogiques de *Noé* proposent de prendre conscience grâce à l'exploration du mouvement chorégraphique, et à la parole créative, des espaces collectifs que représentent les écoles, les salles de classe et polyvalentes, les couloirs et les cours de récréation.

Les ateliers de danse pour les enfants sont réalisés en amont ou en aval des représentations.
Il est souhaité que les ateliers de théâtre Forum pour adultes soient donnés avant les représentations, et dure au minimum 2 heures.

Publié le : 21/07/2026 17:16 (Europe/Paris)
Par : NICOLAS FERRE
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/72806

Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le 21/07/2026
ID : 030-930043245-20260720-DEL_2026_07_11-DE

CONTACTS

GROUPENOCES
Florence Bernad

DIRECTION ARTISTIQUE
Florence Bernad • info@groupenoces.com • 06 72 12 37 07

ADMINISTRATRICE DE PRODUCTION
Sonia Marrec
administration@groupenoces.com • 06 08 43 26 16

CHARGÉE DE DIFFUSION
Camille Muller
camille@groupenoces.com • 06 19 67 45 04

RÉGISSEUR
Nicolas Buisson
buinico@gmail.com • 06 64 40 51 31

GROUPE NOCES / FLORENCE BERNAD
La Friche Mimi 4, rue du Gua 34880 Lavérune
www.groupenoces.com



Publié le : 21/07/2026 17:16 (Europe/Paris)
Par : NICOLAS FERRE
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/72806